



Rapport de l'auditeur indépendant

Au Chef et Conseillers
Conseil des Anicinapek de Kitcisakik

Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.

Place du Québec
888, 3e Avenue
Val-d'Or (Québec) J9P 5E6

Téléphone : 819 825-6226
Télécopieur : 819 825-1461
www.rcgt.com

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Conseil des Anicinapek de Kitcisakik, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2011 et les états des revenus et dépenses, de l'évolution des soldes de fonds et variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère approprié des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Conseil des Anicinapek de Kitcisakik au 31 mars 2011 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Informations comparatives

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers, qui indique que le Conseil des Anicinapek de Kitcisakik a adopté les Normes comptables canadiennes pour le secteur public le 1er avril 2010 et que sa date de transition était le 1er avril 2009. Ces normes ont été appliquées rétrospectivement par la direction aux informations comparatives contenues dans ces états financiers, y compris l'état de la situation financière au 31 mars 2010 et les états des revenus et des dépenses, des soldes de fonds, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie ainsi que les informations connexes pour l'exercice terminé le 31 mars 2010.

Cependant, les états des revenus et des dépenses par projet pour l'exercice terminé le 31 mars 2010 n'ont pas été retraités. Nous n'avions pas pour mission de faire rapport sur les informations financières contenues dans ces états de sorte qu'elles n'ont pas été auditées. Exceptionnellement, la direction a décidé de ne pas présenter ces informations de façon comparative.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.

Val-d'Or
Le 22 août 2011

ANNEXE H
TABEAU DU FINANCEMENT PROVENANT DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL
PRÉSENTATION

Programmes et services financés directement ou indirectement par le gouvernement du Canada	Financement reçu du gouvernement fédéral A	Fonds non dépensés - début d'exercice B	Ajustements/ Transferts C	Financement fédéral total disponible A + B + C = D	Fonds fédéraux dépensés (Option 1) E	Fonds fédéraux non dépensés - Fin d'exercice D - E = F (Option 1)
					Dépenses totales de toutes les sources (Option 2)	s/o (Option 2)
Affaires indiennes et du Nord Canada						
Revendications et gouvernement indien	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Développement communautaire	2 263 450 \$	- \$	- \$	2 263 450 \$	2 263 450 \$	- \$
Développement économique	80 556 \$	- \$	- \$	80 556 \$	80 556 \$	- \$
Éducation	1 708 186 \$	- \$	- \$	1 708 186 \$	1 217 324 \$	490 862 \$
Appui aux gouvernements Indiens	433 077 \$	- \$	- \$	433 077 \$	433 077 \$	- \$
Gestion des terres	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Développement social	1 011 372 \$	- \$	- \$	1 011 372 \$	1 011 372 \$	- \$
Inscription des Indiens	4 751 \$	- \$	- \$	4 751 \$	4 751 \$	- \$
Gouvernance et institutions	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Affaires du Nord	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Autres (Développement de capacités)	264 000 \$	- \$	- \$	264 000 \$	264 000 \$	- \$
Total partiel AINC	5 765 392 \$	- \$	- \$	5 765 392 \$	5 274 530 \$	490 862 \$
Santé Canada						
Enfants et jeunesse	128 228 \$	5 697 \$	- \$	133 925 \$	131 620 \$	2 306 \$
Santé mentale et toxicomanies	578 563 \$	74 635 \$	- \$	653 198 \$	436 288 \$	216 910 \$
Prévention des maladies chroniques et des blessures	78 663 \$	4 138 \$	- \$	82 801 \$	86 331 \$	3 530 \$
Contrôle des maladies transmissibles	8 500 \$	- \$	- \$	8 500 \$	8 500 \$	- \$
Hygiène du milieu et recherche environnementale	14 830 \$	- \$	- \$	14 830 \$	14 830 \$	- \$
Soins de santé primaires	83 419 \$	- \$	- \$	83 419 \$	75 968 \$	7 451 \$
Service de santé non assurés	175 378 \$	- \$	- \$	175 378 \$	175 378 \$	- \$
Gouvernance en santé et soutien de l'infrastructure	90 252 \$	8 967 \$	- \$	99 219 \$	89 233 \$	9 986 \$
Immobilisations	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Centre de traitement	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Fonds pour l'adaptation des services de santé à l'intention des Autochtones	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Projets à l'administration centrale	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Total partiel Santé Canada	1 157 833 \$	93 437 \$	- \$	1 251 270 \$	1 018 148 \$	233 123 \$
Société canadienne d'hypothèque et de logement						
Logement sans but lucratif dans les réserves	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Programme d'aide à la remise en état des logements (PAREL) - Propriétaires - occupants et personnes handicapées	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
PAREL - Logement locatif (y compris logement accessoire et pavillon-jardin)	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
PAREL - Conversion	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Logement adaptés pour personnes âgées	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Amélioration des maisons d'hébergement	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Stages en habitation pour les jeunes des PN et jeunes Inuits	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Total partiel SCHL	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Ressources humaines et Développement social Canada						
Pêches et Océans Canada	94 000 \$	- \$	- \$	94 000 \$	70 198 \$	23 802 \$
Patrimoine canadien	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Sécurité publique Canada	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Industrie Canada	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Ressources naturelles Canada	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Ministère de la Justice Canada	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Bureau du Conseil privé	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Défense nationale	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Agence du revenu du Canada	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Autres	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Total global	99 672 \$	- \$	- \$	99 672 \$	75 870 \$	23 802 \$